

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

23 avril 2016

Procès-verbal

Samedi 23 avril 2016 à 11h00, les membres de l'association *Le Grain de Blé* se sont réunis au siège social (Cours Saint Damien, Le Mans) en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du président.

109 personnes étaient présentes, dont 80 membres (adhérents et/ou bienfaiteurs), 5 partenaires, ainsi que les résidents et les salariés de la *Maison Saint Damien*. 29 membres absents étaient représentés par procuration.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci est conservée dans les archives de l'association.

L'Assemblée était présidée par M. Denis COLIN, Président de l'association. Il était assisté des membres du Bureau présents.

M. Guillaume BALLON, représentant le cabinet d'expertise comptable KPMG, était présent.

Introduction par Denis COLIN, Président

Monsieur Denis COLIN accueille les présents, notamment **Madame Marie-Pierre BROSSET (Conseillère Départementale, Vice-Présidente de la Commission de la Solidarité)**. Plusieurs partenaires sont excusés.

Le Président rappelle l'ordre du jour et ouvre la séance.

1. Rapport moral – Activité

1.1. Activité de la Maison Saint Damien

PRÉSENTATION

La *Maison Saint Damien*, microstructure gérée par l'association *Le Grain de Blé* et ouverte en 2010, est le premier et unique Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) dans le Département de la Sarthe accueillant des adultes en situation de handicap. Elle est autorisée et financée par le Conseil Départemental.

En 2015, ce Lieu de vie a fêté ses 5 ans d'existence.

 *Projection de la vidéo anniversaire des 5 ans*

RÉSIDENTS

En 2015, 7 résidents étaient accueillis en hébergement permanent, avec une mixité des handicaps (déficience motrice / déficience intellectuelle) avec différentes orientations de la MDPH.

L'objectif est de proposer à chacun une vie « aussi ordinaire que possible » et de l'accompagner dans son projet de vie.

Les résidents bénéficient d'activités individuelles et/ou collectives, au sein de la Maison et à l'extérieur, avec ou sans accompagnement. Certains résidents travaillent en ESAT.

Tous participent à la vie de la structure, notamment à travers les réunions de maison, le Conseil de la vie sociale... Les familles sont également associées.

Avec une continuité de l'accompagnement 365 jours par an, le taux d'occupation pour 2015 est de 90,61%. Les absences correspondent à des séjours en famille ou avec des organismes de vacances adaptées...

Des séjours de "transferts" sont organisés par la Maison Saint Damien. Des accueils temporaires sont également proposés au Jardin d'Alexandre.

ÉQUIPE

En 2015, l'équipe de la Maison Saint Damien étaient composée de 5 salariés (5 ETP).

Les professionnels partagent des missions transversales dans l'accompagnement des résidents. Chacun assume par ailleurs des responsabilités spécifiques selon son poste. L'équipe se concerta lors de réunions hebdomadaires, met en œuvre des projets et activités pour les résidents.

En 2015, des membres de l'équipe ont participé à l'élaboration du projet d'extension prévoyant la création d'une unité de 3 places en semi-autonomie.

L'équipe a pu bénéficier de temps de formation professionnelle.

1 jeune volontaire est accueilli chaque année pour une mission de Service Civique de 8 mois.

6 stagiaires en formation ont été accueillis en 2015.

BÉNÉVOLES

Les bénévoles ont une place importante dans la vie de la Maison. Ils rendent des services divers : accompagnement d'activités, repassage, ménage d'été... La richesse de ces interventions repose sur les temps partagés avec les résidents et l'équipe, dans un esprit de convivialité.

Chaque année est organisée une journée des bénévoles, qui permet d'échanger sur leur place et leur action, qui sont par ailleurs définies par une Charte du bénévolat.

PARTENARIATS

La Maison Saint Damien travaille avec de nombreux partenaires :

- Médicaux et paramédicaux comme le SSIAD de l'ADMR : intervention du Service de soins infirmiers à domicile pour 3 toilettes chaque matin ; infirmières, kinés, médecins, CMP, autres praticiens et fournisseurs de matériel orthopédique.
- Organismes de protection des majeurs avec les mandataires judiciaires, l'UDAF, l'ATH.
- Associations dans le secteur du handicap : ANAIS, ADAPEI, APAJH, ADIMC, APF... + GIRAPH.
- Etablissements de formation.
- Les lieux d'activité et de séjours.

VIE SOCIALE, CITOYENNE, CULTURELLE, SPIRITUELLE

La Maison Saint Damien développe...

- L'inclusion dans la résidence étudiante, parmi les voisins, le quartier (participation au Conseil de quartier) ;
- La participation à la vie locale ;
- Les projets créatifs et de loisirs.

Par ailleurs, nous veillons à prendre en compte la vie spirituelle des résidents. Des propositions pastorales sont faites en lien avec la paroisse, le diocèse ou l'association.

LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

Un entretien continu des locaux et du matériel est assuré. Des investissements sont également réalisés pour plus de confort.

En 2015, la Commission de sécurité du SDIS a décidé de classer une partie des locaux de la Maison Saint Damien en Etablissement Recevant du Public (ERP), imposant de ce fait l'installation prochaine d'un nouveau dispositif de sécurité incendie.

TEMPS-FORTS DE L'ANNÉE 2015

Voir détail dans le Rapport d'Activité détaillé de l'établissement.

OUVERTURE DE L'UNITE FHSA EN 2016

En 2015, le projet d'extension présenté au Conseil Départemental de la Sarthe a été accepté et a fait l'objet d'un Arrêté d'autorisation pour 3 places en Foyer d'Hébergement Semi-Autonome (FHSA). L'ouverture de ces places a eu lieu le 1^{er} mars 2016.

Les résidents accueillis sur ces nouvelles places, Christian, Emmanuelle et Laurent, présentent le projet, avec l'aide de Stéphanie et Anne (éducatrices).

Le travail d'accompagnement permet d'accéder à leur désir d'une plus grande autonomie.

Leur déménagement a été un moment fort dans la vie de la Maison Saint Damien. Une visite des appartements a été proposée à l'issue de l'Assemblée Générale.

En lien avec cette extension de la capacité d'accueil, 2 postes à temps partiel ont été créés : 0,68 ETP Educateur Spécialisé et 0,40 ETP Assistant Administratif.

2016, une année de changements



De 2010 à 2015...

...et désormais :

7 résidents

3 places Foyer d'Hébergement
4 places Foyer de Vie

10 résidents

Création d'une unité de
3 places en semi-autonome

5 salariés (5 ETP)

1 Responsable,
2 Aides-soignants, 1 Educatrice,
1 Maîtresse de maison

7 salariés (6,08 ETP)

+ 1 Educatrice (0,68)
+ 1 Assistante Administrative (0,40)

Permanence sur site

Loïc BLANCHARD

Permanence sur site

A partir d'août : Anne BRUNET

PERSPECTIVES 2016

- Consolidation de la nouvelle configuration.
- Mise en place du « désintéressement partiel ».
- Mise en conformité ERP / sécurité incendie.
- Finalisation du nouveau Projet d'Etablissement et rénovation des outils (loi 2002-2).
- Démarches d'évaluation (interne et externe).
- Nouveau partenariat avec Habitat et Humanisme (Résidence sociale intergénérationnelle).

1.2. Vie de l'association

MEMBRES

- **177 membres** (adhérents et bienfaiteurs) en 2015.
- **35 bénévoles actifs** en moyenne au cours de l'année.
- dont **12 administrateurs** (réunis à l'occasion de 5 réunions de CA / an + temps de travail spécifiques selon les délégations de chacun).

PARTENARIATS ASSOCIATIFS

- **GIRAPH** (Groupe Inter-associatif de Réflexion et d'Action pour l'accompagnement des Personnes en situation de Handicap) avec l'ACSC Domaine de Pescheray ; L'Arche La Ruisselée ; l'APEI Sablé-Solesmes.
- Club de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Pain contre la faim.

ACTIVITÉS RÉALISÉES (hors gestion LVA)

- Week-end à l'Abbaye de la Trappe.
- Aides financières pour les séjours de vacances.
- Journée des bénévoles.
- Rencontres dans le cadre de la Fondation OCH.
- Interventions et témoignages de sensibilisation (colloques, formations, médias...).
- Soutien à des projets « amis ».

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN RÉFLEXION

Pistes énoncées, à approfondir notamment en cohérence avec les travaux du Schéma Départemental Unique Solidarité de la Sarthe :

- Création d'un nouveau lieu de vie
- Accueil de jour
- Séjours de répit
- Projets vacances

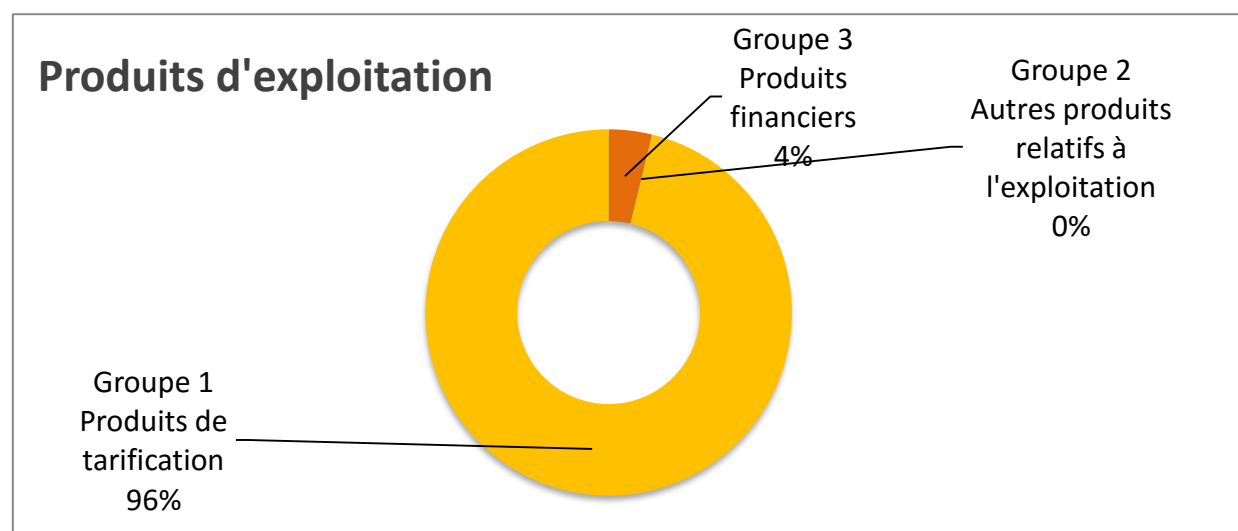
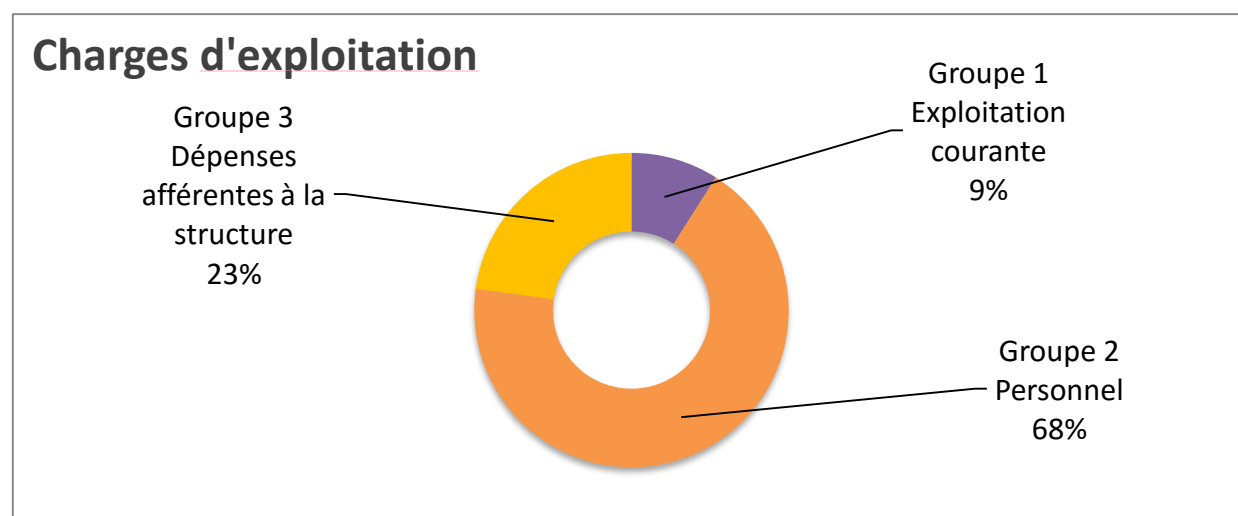
 ***Vote : le rapport moral de l'association est adopté à l'unanimité des voix exprimées.***

2. Rapports financiers

2.1. Budget de la Maison Saint Damien

BUDGET RÉALISÉ (exploitation) 2015 :

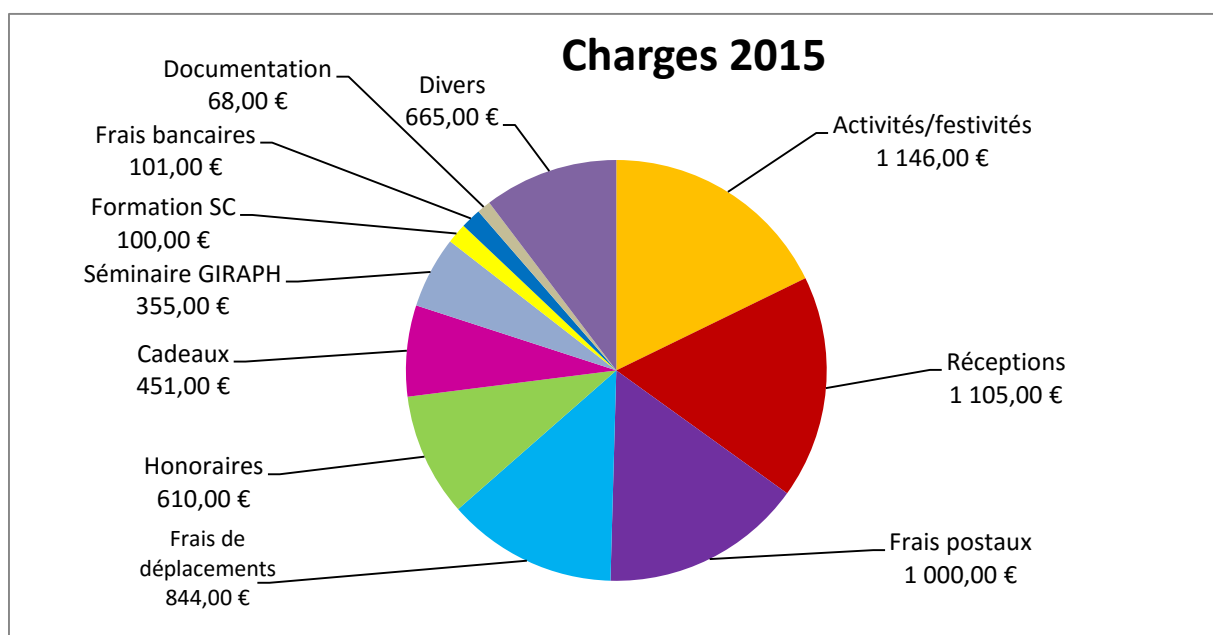
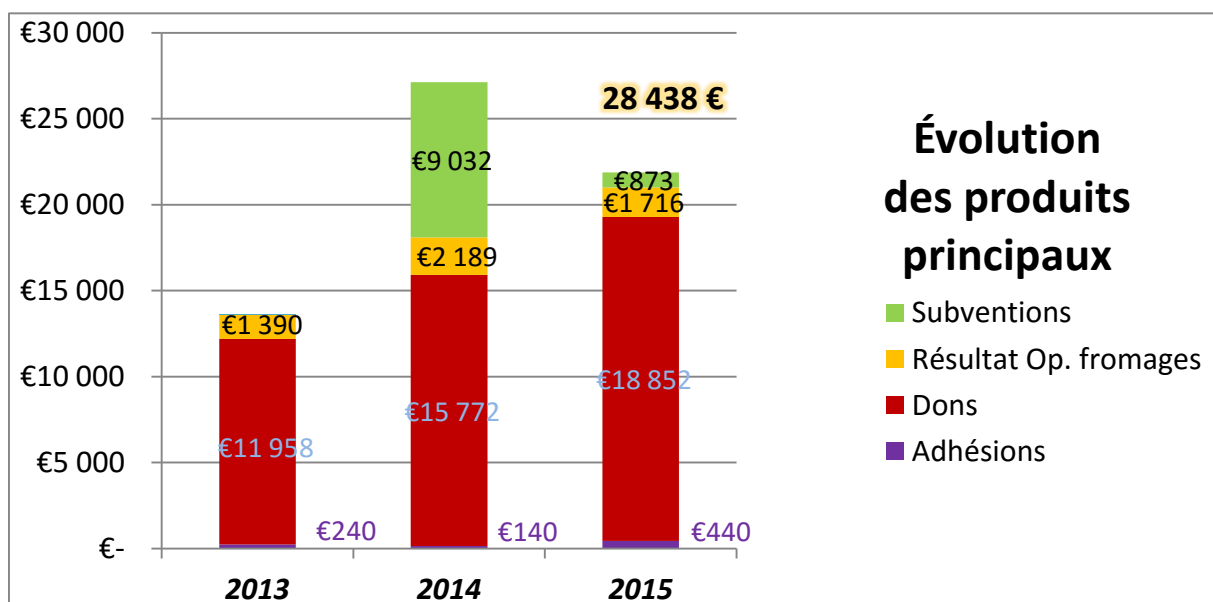
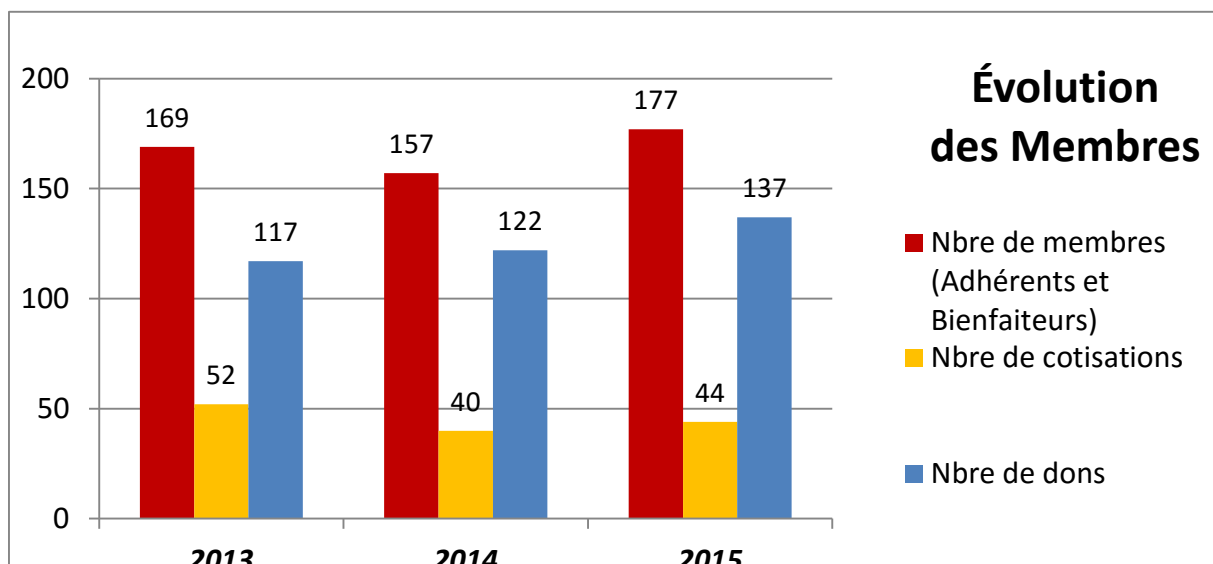
- **Produits : 319 000 €** (soit + 0,63% / BP)
- **Charges : 318 952 €** (soit -0,53% / BP)
- **Résultat : + 47 €**
- Excédent affecté aux mesures d'exploitation sur les exercices ultérieurs.



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016 :

- Augmentation des charges suite à l'ouverture des nouvelles places.
- Nouveaux prix de journée.
- Projet d'investissement pour un nouveau système de sécurité incendie.

2.2. Budget associatif



BILAN 2015

- Résultat de l'exercice : excédent de 14 004 €
- Report 2014 : 52 366 €
- TOTAL : **66 370 €**

Les fonds mis en réserve sont destinés au financement de futurs projets de développement (ex : création d'un nouveau Lieu de vie ou d'un nouveau service).

2.3. Budget combiné

BILAN

ACTIF	Brut	Amort. ou Prov.	Net	PASSIF	
Immobilisations corporelles	105 226	72 328	32897	Fonds propres	
				Réserves	6 721
				Report à nouveau	52 366
				Résultat de l'exercice	14 004
Immobilisations financières	2 800		2800	Fonds associatifs avec droit de reprise	
				Résultats sous contrôle de tiers financeurs	131 703
Créances	78 870		76 870	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	3 576
Disponibilités	183 134		183134	Emprunts	37 758
Charges constatées d'avance	1 449		1 449	Dettes	
				Fournisseurs	6 625
				Fiscales et sociales	44 113
				Autres	282
TOTAL	369 480	72328	297 151	TOTAL	297 151

COMPTE EMPLOI RESSOURCES

- Obligatoire pour l'appel à la générosité du public.
- Permet de mettre en évidence l'utilisation des dons.
- En 2015 : 14 406 €, dont 4 792€ pour les actions associatives.
- **Solde 2015 des ressources collectées non affectées et non utilisées = 63 725 €.**

Voir CER annexé au compte-rendu.

VALORISATION DU BENEVOLAT

Les 1897.5 heures réalisées par les bénévoles correspondent à 1.04 ETP.

Sur la base du SMIC horaire (9.61 €/h), le bénévolat est valorisé à 18 235 euros au titre de l'exercice 2015.

Bénévolat	Heures
Repassage / ménage	451
Lecture / écriture	165
Poterie	132
Bricolage	44
Transports	88
Autres	192.5
Accompagnement / sorties	66
Conseil administration	396
Soutien ponctuel	363
TOTAL	1 897.5

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016 :

Nouveauté pour les dons :

- Depuis janvier 2016 : mise en place de prélèvements automatiques.

Budget prévisionnel 2016 :

- Subvention de fonctionnement prise sur les fonds associatifs, versée à la Maison Saint Damien, à la hauteur d'environ 1% du budget de fonctionnement annuel, soit 3500€.
- Investissements pour les appartements FHSA (rideaux...) financés sur les fonds propres.
- Aide au financement d'un séjour d'été à La Rochelle.
- Question de la revalorisation des honoraires KPMG.

 ***Vote : les rapports financiers sont adoptés à l'unanimité des voix exprimées.***

 *Projection de la rétrospective 2015-2016*

3. Renouveau du Conseil d'Administration

TIERS SORTANT 2015 :

- **Jacqueline ARMAGNAT** : candidate au renouvellement de son mandat.
- **Annick BOURGOIN** : sortie au profit d'un poste d'Administrateur suppléant avec voix consultative.
- **Jean-Pierre BOURGOIN** : candidat au renouvellement de son mandat.
- **Nolwenn CATTEAU** : candidate au renouvellement de son mandat.

NOUVEAU CANDIDAT :

- **Frédéric POUZET** (proposé pour un poste d'administrateur titulaire)

 ***Vote : Les candidats proposés sont élus à l'unanimité des voix exprimées.***

COMPOSITION DU NOUVEAU CA :

ARMAGNAT Jacqueline

BLANCHARD Aurélie

BOURGOIN Jean-Pierre

CATTEAU Nolwenn

COLIN Denis

BRARD Claire

DE GUIBERT Max

DELHOMMEAU Bénédicte

DUMONT-LEMARIE Sylvain

LIVACHE Isabelle

PAVY Vincent

POUZET Frédéric

Suppléante :

BOURGOIN Annick

Conclusion par le Président, remerciements et invitation au verre de l'amitié
